



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

industrie

Question écrite n° 131449

Texte de la question

Mme Marie-Hélène Amiable interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les projets de Thales Avionics. Cette entité du groupe Thales élabore et fabrique des équipements et systèmes utilisés dans les avions. Cette activité est hautement stratégique pour la France, aussi bien au plan industriel, qu'économique et social. Thales Avionics a implanté à Singapour de longue date une entité de support aux compagnies aériennes, pour être présent, à l'origine, sur le marché asiatique. Cependant, une partie des activités françaises a commencé à être transférée à Singapour il y a quelques années, notamment la fabrication de produits « grands flux » destinés aux Airbus A 320. Ces activités ont été distinguées par un *silver award* : *best improver award* décerné le 24 mars 2009 pour la performance tout au long de l'année 2008. Aujourd'hui, ce mouvement s'accroît. La direction projette de transférer la fabrication des produits « moyens flux » destinés aux Airbus A 330 et A 340. Des ingénieurs et cadres travaillant en France sont invités à faire valoir leurs droits à la retraite, parfois de façon anticipée. Leurs postes sont ensuite supprimés. Il s'agit donc bien d'une délocalisation. Ces suppressions d'emplois interviennent alors même que d'autres groupes opérant dans le même secteur d'activité (Safran, EADS) ont augmenté leurs effectifs et continuent de créer des emplois sur notre territoire. Les organisations syndicales s'interrogeant sur cette stratégie demandent en vain des informations précises sur la rentabilité des sites de Singapour. Cette question semble embarrasser la direction de Thales qui n'apporte aucune réponse transparente, sérieuse aux instances représentatives du personnel. C'est inacceptable. Notre pays paie le prix d'une importante désindustrialisation en cours depuis plusieurs années. Toutes et tous s'accordent pour affirmer qu'il faut y mettre un terme et inverser la tendance en investissant à nouveau dans l'industrie française. L'État est le principal actionnaire de Thales et porte donc une responsabilité essentielle. Il est garant du développement technologique et de notre savoir-faire. Il a le devoir de veiller à ce que les emplois et l'activité soient maintenus en France. En conséquence, elle lui demande d'apporter toute la clarté aux projets de délocalisation des activités de Thales Avionics à Singapour. Elle lui demande de mettre fin à ces transferts coûteux et injustifiés d'activité de haute technologie vers l'Asie.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Amiable](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131449

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2012, page 2648

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)